



# Le quart d'heure de Montilliez

Edité par la Société du Journal de la commune de Montilliez

Siège de la présidence:

c/o Jean-Louis Waterlot, Ch. du Bandalet, 5 – 1041 Poliez-le-Grand

LE QUART D'HEURE DE MONTILLIEZ tirage 950 ex, distribué dans les villages de Naz, Dommartin, Sugnens et Poliez-le-Grand. E-mail: lejournaldumontilliez.ch

NAZ

DOMMARTIN

SUGNENS

POLIEZ-LE-GRAND



*“Je me souviens des années 2005 à 2010, lors des travaux de préparation à la fusion de nos quatre villages. Il y avait tellement de questions... Quel nom? Quels avantages à fusionner? Où se situera l'administration communale? Quel blason? Comment régler les différences de règlements, de taxes, etc.”*

Mais la volonté des cinq groupes de travail de concrétiser cette fusion a permis de répondre à l'ensemble de ces questions et également à bon nombre d'autres.

Le résultat du vote du 7 mars 2010 fut sans équivoque : Fusion acceptée par



Dommartin à 78.6%, Naz à 98.5%, Poliez-le-Grand à 70.6% et Sugnens à 81.1%.

Saviez-vous que le nom de Montilliez vient du lieu-dit près de

Cergnat, au point topographique 687? Et que notre blason se décrit ainsi: Écartelé d'argent et de gueules à l'épi de blé de l'un en l'autre? Aujourd'hui, le monde bouge, le monde change, le monde se bagarre, les crises se succèdent... crise climatique, crise énergétique, crise territoriale certes... mais, malgré ceci, nous avons fêté dignement cet été les dix ans de Montilliez ou devrais-je dire, crise sanitaire oblige, les onze ans. Votre Municipalité s'attendait à bien plus de participation à ces deux jours de fête, mais les personnes présentes ont toutes confirmé... c'était une manifestation magnifique.

Que de belles rencontres et de beaux moments avec

les enfants, nos aînés, nos collègues des communes limitrophes à Montilliez invités expressément et toutes les personnes qui ont pris le temps de venir profiter des activités, des spectacles, des concerts et des food-trucks. La Municipalité profite que l'écriture lui soit donnée ici, pour remercier les nombreux bénévoles ayant donné de leur temps précieux afin que la fête puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Un grand merci à eux!

S'il est bon de pouvoir se retourner et contempler le travail accompli, il est encore plus important de regarder l'avenir et d'imaginer comment nous le voulons pour nous-mêmes et nos enfants.



Pour cela et comme prévu dans le programme de législation, nous avons démarré la démarche d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC) en collaboration avec le Canton et accompagné par une spécialiste du Développement durable. Votre Municipalité se réjouit d'ores et déjà de travailler sur ce dossier, comme sur les nombreux autres, pour le bien de Montilliez et de nous tous.

Daniel Leuba, syndic



## Montilliez fête ses nonagénaires

Daisy Charlet 18.02.1932  
Dommartin

Bluette Freymond 17.04.1932  
Poliez-le-Grand

Marinette Jaton 28.05.1932  
Sugnens

Aurel Curchod 21.06.1932  
Dommartin



### La commune de Montilliez souhaite la bienvenue à ses nouveau-nés!

Mivelaz Zélie	Sugnens	03.05.2022
Shehu Eva Rose	Naz	24.05.2022
Meylan Eleanor	Dommartin	31.05.2022
Menétray Axel	Poliez-le-Grand	25.06.2022
Bolay Léo	Poliez-le-Grand	08.07.2022
Burdet Anna	Sugnens	25.07.2022
Dias Alves Mia	Dommartin	25.07.2022
Gottoffrey Alicia	Sugnens	15.08.2022
Gindroz Ethan	Dommartin	13.09.2022
Gfeller Robin	Sugnens	13.09.2022
Chalard Erwan	Poliez-le-Grand	18.09.2022
Chalard Logan	Poliez-le-Grand	18.09.2022

### N'oubliez pas les cartes journalières CFF pour vos escapades.

La commune dispose de 2 cartes par jour à utiliser sur tout le réseau des transports publics suisses.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour de plus amples informations ou pour effectuer une réservation au:

**021 881 52 88**

### UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR VOTRE GAZETTE

La rédaction de votre gazette communale a le plaisir de vous informer qu'une nouvelle membre l'a rejointe cet automne : il s'agit de Brigitte Pillonel, domiciliée depuis quatre ans à Poliez-le-Grand en provenance de la Broye fribourgeoise. Ayant quitté les rives du Lac de Neuchâtel, cette amatrice de marche à pied se fait une joie de découvrir notre contrée gros-devaudoise, qui recèle de magnifiques balades ! Elle travaille en qualité d'employée de commerce, notamment au sein d'une entreprise de la place et son attrait pour la rédaction l'a motivée à nous contacter. Elle livre son premier article sur le Food truck... Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

### Prochaine parution du journal MAI 2023

Délai pour vos articles, informations ou annonces publicitaires:

**MARS 2023**

## CALENDRIER

### Commune de Montilliez

Mise de bois sur inscription auprès du greffe jusqu'au 26.11.2022

Vente des sapins de Noël, au local de voirie Poliez-le-Grand de 14h. à 19h. 14.12.2022

Fermeture du bureau communal Du 26.12.2022 au 03.01.2023

Horaires Déchèterie fin d'année Fermé 26.12.2022 et 02.01.2023

Conseil communal à 20h00 en 2022 12.12

en 2023 24.04 / 19.06 / 02.10 / 11.12

Repas des Aînés 26.01.2023

### Poliez-le-Grand

Four à pain Fournée du Père Noël 17.12.2022

Fenêtres de l'Avent, organisées par Magali Meylan Informations: Facebook - @fenetresaventplg

Chœur d'hommes Répétition tous les mardis de 20.00h à 22.00h

Concert 100€ 03.02.2023

Soirées 10 et 11.03.2023

Gym dames Tous les lundis matins de 9.00h à 10.00h

Renseignements: Fabienne Mermoud 021 881 40 31

Les Inoxydables www.lesinoxydables.com

St-Nicolas 06.12.2022

Reprise des activités du four, dernier samedi d'avril

Dommartin et Sugnens

Chœur mixte Cadence, Dommartin et Sugnens Renseignements Sandrine Picard, présidente, 079 645 92 03

Dommartin Amis'Dom, St-Nicolas 06.12.2022

Naz Amicale du Four à pain, St-Nicolas 03.12.2022

Jeunesses

Ventes en faveur du Téléthon 26.11.et 2-3.12.2022

Courses aux oeufs 09.04.2023

### Un dernier hommage a été rendu à:

Colica Simone Poliez-le-Grand 14.10.1924





Photos: Brigitte Bessonà

**Vous les voyez butiner les fleurs... et trouvez des pots de miel dans les commerces... Que se passe-t-il entretemps?**

Une visite de rucher en compagnie de passionnés de la société d'apiculture du Gros-de-Vaud répond à toutes ces questions, et plus encore! Quelle fascinante organisation se déroule à l'abri d'une ruche... Chaque abeille, qui ne vit que pour le bien de la colonie, a un rôle bien défini qui ne s'arrêtera qu'à la fin de sa courte existence.

Savez-vous que la production de miel d'une abeille durant son existence tient dans une cuillère à café? A leur proximité, ne vous agitez pas, restez calme et éloignez-vous de quelques mètres, les abeilles qui croisent votre chemin sont des insectes qui travaillent!

Cathy Reinhard

[www.apigrosdevaud.ch](http://www.apigrosdevaud.ch)



Jean-Pierre Gindroz, a partagé ses connaissances du monde apicole le 13 août 2022 à Sugnens lors de la Journée «Ruches ouvertes».



La Commune organise, tous les deux ans, la réception de ses nouveaux habitants et jeunes électeurs. Ce sont donc plus de cinq cents habitants qui ont été conviés à cette soirée, la rencontre prévue en 2020 n'ayant pu avoir lieu pour les raisons que nous connaissons.

Cent vingt personnes ont répondu à l'appel sous le chapiteau du Cirque Alchimie à Sugnens. Les membres de la Municipalité ont accueilli les participants, puis un spectacle présenté par l'Ecole du cirque Alchimie a permis d'apprécier les talents de ses élèves.

Les sociétés locales étaient à disposition des invités pour présenter leurs activités et un apéritif dînatoire a clôturé ce moment convivial.

Un grand merci à tous pour votre participation!

QUEEN BURGER  
LIEN INCONTOURNABLE



**Une journée bien remplie et pas envie de cuisiner? Une petite faim s'installe avec le désir de manger quelque chose de Humm? Depuis quelques mois, Queen Burger sillonne les routes de nos villages à bord d'un Food truck bien équipé**

Laetitia est venue en Suisse un peu par hasard et s'y sent comme chez elle. Chevronnée dans la restauration et la gestion d'établissements, elle a conduit des équipes, ce qui lui a permis d'évoluer et d'acquérir de l'expérience dans son domaine.

Depuis quelque temps, elle songeait à une reconversion professionnelle. La pandémie a fait irruption dans nos vies et beaucoup de choses ont changé. Les habitudes et le comportement des gens ont aussi été chamboulés. Avec deux patentes en poche et après moultes réflexions, Laetitia décide de se lancer dans la vente de burgers et crée sa société: Queen Burger Sarl. Elle fait alors l'acquisition d'un Food truck qu'elle aménage selon ses besoins, en respectant les normes d'hygiène, procède aux demandes d'autorisations et discute avec les communes concernées afin de s'y installer une fois par semaine.

Les fameux Queen burgers peuvent être dégustés toute l'année. Le camion stationne à Naz tous les lundis. Le mardi, Queen Burger s'arrête à Poliez-Pittet. A Sugnens c'est le mercredi midi et soir que Laetitia vous accueille, tandis que le vendredi midi et soir, le Food truck fait le bonheur des habitants de Villars-le-Terroir. Le dimanche, le resto ambulante débarque à Vuarrens.

#### Local et fait maison

Queen Burger se diversifie en animant vos événements privés comme les anniversaires, les rencontres en famille ou autres.

L'approvisionnement est géré quotidiennement, en privilégiant les produits locaux pour une fabrication maison des burgers.

La formule proposée: tous les burgers avec une portion de frites ainsi qu'une boisson est au prix de Fr. 18.-.

Au fil des saisons le burger du mois est à Fr. 17.- ou proposé sous forme de menu à Fr. 22.-

Pour les petits ou pour combler un petit creux, le burger classique à Fr. 10.- est parfait.

#### Sur place ou à emporter...

Afin de garantir les prix, tous ensemble faisons un geste écologique ! Pensez à vous munir de votre lunch box.

Des tables et chaises sont mises à disposition, donc si vous souhaitez partager un moment convivial en compagnie d'autres personnes, Queen Burger vous invite à prendre place.

Encore un peu d'hésitation? Non impossible! Vous savez tout maintenant! Prenez votre temps et venez savourer ces burgers qui valent le détour. La possibilité de réserver vos burgers par téléphone au **079 950 26 19** vous évitera la file d'attente.

Brigitte Pillonel



**Cet été, vous avez certainement repéré ces magnifiques plantes florales colorées, nommées «cannas». Pour la petite histoire, elles ont été plantées par notre employé Sylvain Brandt qui les avait préalablement récupérées... à la déchèterie, dans les plantes à composter.**

**Ces spécimens qui atteignent les deux mètres semblent avoir bien apprécié la canicule. Un bel exemple de recyclage par notre employé à la main verte, que nous remercions au passage!**

# WEEK-END DU 3 AU 4 SEPTEMBRE 2022



Levée des danses par les Jeunesses de Peney-le-Jorat, Dommartin/Villars-Tiercelin et Villars-Mendraz



Dolores Dessauges Abbé-présidente

## ABBAYE Le Trèfle d'Or

"Ensemble des Photos de l'Abbaye prises par Virginie Dessauges"



Rois, vice-roi et vice-reine:

Lors de la partie officielle, Justine Etienne a été couronnée vice-reine, Nicolas Chappuis et Hans Bühler étaient rois et Danaël Chuard vice-roi.

## La Fournée

Ouverture de 12 fours à pain dans divers villages du Gros-de-Vaud



Photos: Sandrine Picard



**Ferme Panchaud**  
Lait frais & produits de saison



Photos Virginie Dessauges



Photos Virginie Dessauges

# UN MAUVAIS COMPORTEMENT QUI DURE

**Le littering est un mal omniprésent dans nos villes, campagnes et lieux de loisirs. L'aspect financier est souvent abordé, mais qu'en est-il au de l'environnement et de la santé?**

Le littering est une très mauvaise habitude consistant à jeter ou abandonner négligemment des déchets dans l'espace public ou la nature. Cette pratique illégale est même passible d'une amende allant de Fr. 150.00 à Fr. 300.00. Hélas, aucune solution satisfaisante n'a réussi à limiter ce fléau. Le constat est sans concession: on trouve des déchets abandonnés partout, leur quantité dépendant de la fréquentation des endroits touchés tels que jardins publics, trottoirs, plages, bords de routes, parkings, forêts, montagne!

## Le littering coûte cher à la collectivité

Selon une étude de l'Office fédéral de l'environnement publiée en 2011, le littering dans les lieux d'habitations et les transports publics coûte 200 millions de francs par année. La facture doit être beaucoup plus salée si on y ajoute le littering touchant tous les abords du réseau routier.

En plus, le littering pollue. Si en milieu urbain et au bord des routes, les services de voirie récupèrent quantité de déchets sauvages, une partie non-négligeable se retrouve malgré tout dans la nature ou dans les cours d'eau, puis dans les lacs et les mers, à cause des pluies qui ruissellent en emportant les débris sans passer par les stations d'épuration.

## Plastiques, cannettes et mégots

Selon l'Office fédéral de l'environnement, le littering est responsable de l'introduction de 2700 tonnes de plastique par an dans la nature et constitue une atteinte à l'environnement du simple fait de la persistance des déchets plastiques qui se fragmentent plus ou moins. Les macro-plastiques (particules de + de 5 mm) peuvent être ingérés par les animaux et causer étouffement, blessures du système digestif ou sentiment de satiété. Les micro-plastiques (entre 5 mm et 0,001mm) se retrouvent par exemple dans le tube digestif de près de 10% des poissons du Léman (étude EPFL 2014). Si l'impact des nanoplastiques (- de 0,001 mm) sur la chaîne alimentaire est encore mal connu, une étude autrichienne a démontré leur présence dans les excréments humains...

Un grand nombre de cannettes en aluminium sont jetées aux abords des routes de campagne par des automobilistes et cyclistes indécents. Lors de travaux d'entretien ou d'exploitation, elles peuvent être déchiquetées et mêlées à l'herbe ou au fourrage mangés par le bétail et la faune, et ces fragments tranchants se retrouvent dans le système digestif des bêtes, provoquant une mort atroce par hémorragie.

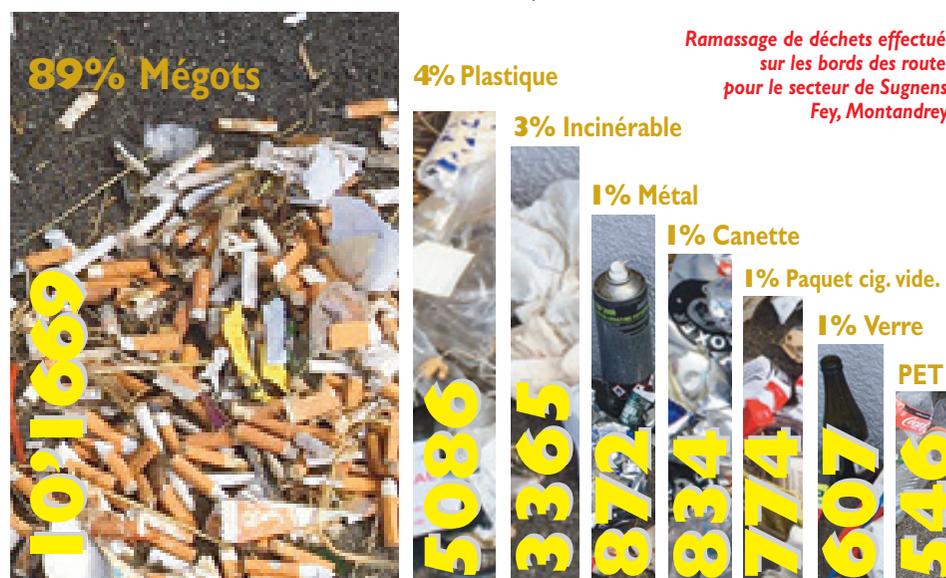
Les mégots sont les déchets les plus abandonnés, puisqu'au moins 60 % d'entre eux sont jetés n'importe où! Une partie des polluants émis par les mégots provient de la culture du tabac et la fabrication des cigarettes, et le reste lors du processus de combustion. Une fois jeté, le mégot est lessivé par la pluie; ses substances toxiques se diluent et se retrouvent dans nos eaux, tandis que les fibres d'acétate de cellulose du filtre se transforment en micro-plastiques qui se répandent dans la nature. Jeté mal éteint dans la nature, le mégot peut en plus être à l'origine d'incendies catastrophiques.

tions, clubs sportifs, écoles et privés. L'IGSU déploie aussi des « ambassadeurs » dans les espaces publics, pour informer la population sur l'impact du littering.

Citons encore les actions personnelles volontaires, consistant à ramasser les déchets rencontrés sur son passage. Bien que de faible envergure, ce ramassage contribue très certainement à une amélioration de la situation au bénéfice de tous.

## Un fléau pour la nature et notre santé

Si les coûts engendrés par ce mauvais comportement étaient d'abord au coeur des préoccupations, on prend désormais conscience de son incidence négative sur la nature et sur notre santé. Avons-nous encore besoin d'études pour comprendre que les centaines de tonnes de mégots, les milliers de tonnes de plastiques, les innombrables cannettes et autres débris jetés chaque année dans notre environnement sont forcément néfastes pour tous? Si les études sont toujours utiles, nous en sommes à un stade où la



## Les mesures contre le littering

En Suisse, les mesures de lutte sont éparpillées. Si la première intervention au Parlement national remonte à 2005, aucune interpellation ni motion n'a encore abouti à des mesures concrètes sur l'ensemble du pays. Pour l'heure, la responsabilité des mesures anti-littering incombe donc aux cantons et communes. La plupart des communes vaudoises ont dans leur règlement de police la possibilité de mettre des amendes d'ordre mais cette mesure est peu employée, faute de personnel. Ce sont donc la responsabilité individuelle et la prévention qui sont privilégiées.

Des journées de nettoyage avec des bénévoles sont organisées par des organismes privés et des associations. L'IGSU, communauté d'intérêts pour un monde propre, met sur pied chaque année un week-end de nettoyage nommé "Clean-up Day", auquel participent des bénévoles de plusieurs centaines de communes, associa-

prise de conscience et l'action immédiate sur l'ensemble du territoire sont de mise, sur tous les plans.

Didier Vautherin

## La situation dans notre région

Un habitant de Sugnens, intéressé par la problématique du littering, a voulu se rendre compte de ce qu'il en était quantitativement dans notre région. Il a donc décidé de procéder à des ramassages de déchets en milieu urbain (Echallens), en forêt et dans les champs bordant les routes (principalement Sugnens, Fey, Bercher et Poliez-le-Grand). Les résultats sont les suivants :

Ce sont 113753 déchets qui ont été ramassés au cours de 394 collectes effectuées entre les 12.07.2018 et 26.12.2021. C'est indéniablement le mégot que l'on trouve le plus. Il est partout! En toute logique, plus la densité de population ou de trafic est forte, plus le littering est présent.

**PPL METAL Sàrl**  
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Panchaud Lionel

Maîtrise Fédérale

Té: 079/756.71.59

E-mail: info@pl-metal.ch

Website: www.pl-metal.ch

Rte d'Echallens 8  
1041 Poliez-le-Grand

## ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES



**Les paysannes et femmes rurales de l'Association des Paysannes vaudoises sont de véritables ambassadrices du monde agricole.**

L'association des paysannes vaudoises est fondée en 1931. Véritables ambassadrices du monde agricole, paysannes et femmes rurales s'engagent sur tous les fronts: de la promotion de l'huile de colza à celle du jus de pommes, en passant par la défense du statut de la paysanne et l'enseignement professionnel, sans oublier les traditionnels cours de cuisine et conférences.



Les paysannes vaudoises s'engagent à promouvoir l'agriculture de proximité, les produits du terroir, la vente directe, de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux et défendre les intérêts agricoles.

En 2021 l'APV a fêté son 90<sup>ème</sup> anniversaire et à cette occasion, le comité cantonal a réuni dans un nouveau recueil, les recettes qui perpétuent la tradition culinaire vaudoise. Ce classeur peut être commandé via la boutique du site internet de l'APV.

Une grande partie des membres a des liens directs avec l'agriculture. Cependant dès ses débuts, les non-paysannes ont été admises dans les rangs de l'APV, apportant ainsi enrichissement et élargissement des activités.

Cela dit, il n'est pas facile de recruter de jeunes membres. Aujourd'hui les agricultrices ont souvent des activités externes au domaine et manquent de temps. L'APV regroupe: 73 groupes régionaux, 10 régions sont représentées au comité, un service d'entraide, terre emploi, un service traiteur terre vaudoise, le journal la feuille de chou. Source [www.paysannesvaudoises.ch](http://www.paysannesvaudoises.ch)

### Groupement APV de Poliez-Pittet et Montilliez

L'association organise entre autres, des cours de cuisine, des ateliers déco, couture et des sorties diverses. C'est une belle occasion de créer des amitiés et de s'amuser. Il y a deux assemblées par année, chaque fois organisées dans un des villages du groupement.

Renseignements auprès de Sandrine Picard au **079 645 92 03**.

En 2023, l'APV de Poliez-Pittet & Montilliez fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Plusieurs manifestations auront lieu et les détails suivront.

Nathalie Gaudard

Yvan & Lulu Resplendino  
021 881 53 00

du lundi au vendredi 6h30 - 12h30 15h00 - 19h00  
Samedi et dimanche 7h00 - 12h00

Rte de Moudon 3 - 1041 Poliez-le-Grand  
[lemarchebono@gmail.com](mailto:lemarchebono@gmail.com)



**Le printemps passé, neuf dames de l'Association des Paysannes vaudoises de Poliez-Pittet et Montilliez se sont rencontrées un après-midi afin de confectionner une quarantaine de coussins du cœur. Couper, coudre, repasser, bourrer, il y avait du travail pour toutes les petites mains présentes, sous la direction attentive de la responsable régionale.**

Ces coussins sont offerts aux femmes opérées du cancer du sein. Leur forme très spécifique permet de le glisser sous le bras afin de diminuer les douleurs après l'intervention. C'est aussi un réconfort psychologique pour ces dames.

Le patron de ce cœur a été créé par Nancy Riss-Jensen, qui a importé son concept des Etats-Unis au Danemark. Depuis, cette idée s'est propagée dans plusieurs pays d'Europe. L'an dernier, quelque 1800 coussins ont été distribués en Suisse romande.

C'est un atelier que l'Association des Paysannes Vaudoises renouvellera prochainement. Si vous aussi voulez participer à leur activités, sachez que l'association organise, entre autres, des cours de cuisine, des ateliers déco et des sorties diverses, en accueillant toutes les dames de nos villages, quels que soient votre âge, votre métier ou votre origine; il n'est pas nécessaire d'être agricultrice.

Renseignements auprès de Sandrine Picard au **079 645 92 03**.

Corine Kalbfuss



## ATTENTION, LES PLANTES NÉOPHYTES INVASIVES SONT PARMİ NOUS!

L'attrait de l'homme pour les plantes a toujours été très marqué. Depuis quelque 500 ans, que ce soit pour des intérêts économiques ou simplement pour leur beauté, des plantes exotiques ont été introduites dans nos contrées par des explorateurs. Si la plupart des espèces se sont adaptées sans créer de problèmes, certaines particulièrement vivaces se sont répandues de manière massive au détriment des plantes indigènes et de notre biodiversité. Mais qui sont-elles?

Selon Info Flora, fondation privée d'utilité publique active dans le domaine de l'information et la promotion des plantes sauvages en Suisse, 20% de l'ensemble des plantes de notre pays proviennent d'autres régions du monde. Lorsque ces plantes exotiques se maintiennent et se reproduisent sans créer de problèmes à la flore indigène, elles sont appelées néophytes. Pour celles se propageant rapidement et massivement en prenant le dessus sur la flore locale, avec des conséquences négatives sur l'environnement, la santé publique et l'économie, elles sont appelées néophytes envahissantes. Le problème est sérieux, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) estime qu'aujourd'hui, il représente la seconde cause de diminution de la biodiversité au niveau mondial. Sur environ 500 à 600 variétés que compte la Suisse, 57 sont sur la liste des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes.



Dans notre région, nous en trouvons plusieurs espèces: le Solidage du Canada, l'Impatiante Glanduleuse, la Renouée du Japon, la Vergerette Annuelle, le Robinier Faux Acacia, le Laurelle, le Sumac et le Buddleia.

### Que peut-on faire pour lutter contre ce phénomène?

Certaines, comme le Buddleia ou le Laurelle sont encore malheureusement vendues dans le commerce. Il conviendrait donc d'y renoncer et de les remplacer par des variétés indigènes. En ce qui concerne le Solidage du Canada, l'Impatiante Glanduleuse et la Vergerette annuelle, il est conseillé de les arracher avant que les fleurs ne montent en graines et pour les espèces ligneuses, l'arrachage est à privilégier, bien que parfois plus difficile.

Le recours au fauchage mécanique, avec une épaveuse par exemple, est absolument à éviter. Ce mode de faire projette de nombreux déchets de plantes dans le terrain et contribue à une propagation certaine de la variété visée.

Un point extrêmement important à respecter est l'élimination des déchets: il ne faut pas les débarrasser dans la nature ni au compost pour éviter une propagation assurée et problématique. Il faut donc les mettre dans des sacs poubelles destinés à l'incinération.

Les amateurs désireux de lutter contre l'avancée de ces plantes indésirables peuvent télécharger l'application InvasivApp qui permet très simplement de saisir et de signaler sur une carte les observations effectuées.



### Une matinée de lutte efficace

Le 14 mai 2022, la commune de Montilliez a mis sur pied une action d'arrachage de plantes invasives. Une vingtaine de bénévoles des quatre villages et de la jeunesse de Poliez-le-Grand se sont retrouvés au local de la voirie. Ils ont été accueillis par M. Guizzetti, municipal. Après orientation, les groupes ont été formés et se sont déplacés sur différents sites. Une quinzaine de sacs de 100 litres ont été remplis.

Il s'agissait principalement de Renouée du Japon et de Solidage du Canada. Après l'effort, tous les participants se sont retrouvés pour un sympathique apéritif offert par la commune et pour partager quelques instants de convivialité. Cette première action a donc été un succès et une seconde sera très vraisemblablement organisée en 2023.

Didier Vautherin

Pour aller plus loin:

<https://www.infoflora.ch/fr>

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECCIPECC\\_fiches/PECC-fiches-18.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECCIPECC_fiches/PECC-fiches-18.pdf)

Plan énergie et climat communal(PECC),  
fiche d'action climat no 18:

**Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes**

MAÎTRISE FÉDÉRALE  
**Kevin SA  
Gaudard**

Electricité Telecom Contrôles

Route de Sugnens 16 - 1041 Poliez-le-Grand  
021 731 75 60 kevin.gaudard@outlook.com

# LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR NICOLAS MENETREY:

## LE 23 MAI 2022

Lors des traditionnelles communications de la Municipalité, Madame Laurence Berney, archiviste pour la Commune de Montilliez, a présenté son travail de tri, de conservation et d'archivage au sein des 4 villages. Plusieurs manuscrits, le plus ancien datant de 1233, ont pu être admirés par les membres du conseil.

La composition du bureau à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 a été votée comme suit: Nicolas Menétrey à la présidence, Cédric Longchamp à la vice-présidence, Alain Dutoit et Raphaël Gerbex comme scrutateurs, ainsi que Alain Menétrey et Jean-Claude Geinoz comme suppléants.

Un seul préavis figurait à l'ordre du jour. Il portait sur une demande de crédit pour modification du plan d'affectation communal hors zone à bâtir (PACom HZB). Monsieur Lionel Panchaud, municipal, a présenté le préavis et expliqué que celui-ci découlait de la modification du plan d'affectation communal. Le conseil communal a voté en suivant les recommandations de la commission gestion et finances ainsi que la commission urbanisme en acceptant le préavis à l'unanimité.

Le plan d'affectation communal des zones à bâtir (PACom ZB) est en cours de procédure et de validation dans les services du Canton. Une mise à l'enquête complémentaire sera effectuée cet été et la validation du préavis est prévue pour le conseil communal du 3 octobre prochain.

Monsieur Nicolas Menétrey a clôturé la séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence. La prochaine séance de conseil communal se déroulera le 20 juin 2022 à la salle du conseil de Poliez-le-Grand.

## LE 20 JUIN 2022

Les communications de la Municipalité portaient sur la suite de la motion pour la déclaration d'urgence climatique, adoptée au conseil communal du 24 juin 2019. Monsieur Daniel Leuba, Syndic, a annoncé que la Municipalité a décidé d'intégrer le programme de soutien du PECC (Plan énergie et climat communal). A travers ce programme, le canton propose aux communes un soutien technique et financier pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans climat communaux (<https://www.vd.ch>).

A l'ordre du jour figuraient cinq préavis. Le premier portait sur le remplacement de deux tronçons de conduites d'eau potable

PVC à Sugnens. Après avoir entendu les rapports de la commission gestion et finance et de la commission infrastructure, le conseil a approuvé le préavis à l'unanimité.

Le deuxième préavis concernait une demande de crédit pour le changement du système de chauffage au bâtiment communal ch. de la Lignée 1 à Sugnens. La commission gestion et finance ainsi que la commission ad hoc nommée pour traiter cet objet ont recommandé d'accepter le préavis tel que présenté, ce que le conseil a suivi à l'unanimité.

Le troisième préavis formulait une demande de crédit d'étude préliminaire pour la rénovation du bâtiment de l'Auberge communale de Poliez-le-Grand. Ce bâtiment est classé en note 2 au recensement architectural. Le préavis a soulevé des discussions à la suite du rapport de la commission urbanisme. Celle-ci a remis en question l'appel d'offre fonctionnelle proposée par la Municipalité en proposant de procéder à un concours de projet. Le conseil communal a refusé le préavis tel que présenté à 6 voix pour, 27 voix contre et 4 abstentions.

Une demande de crédit pour l'agrandissement du bureau communal à Poliez-le-Grand faisait l'objet du quatrième préavis. Sur recommandation des commissions gestion et finances et de la commission urbanisme, le conseil communal a accepté le préavis à l'unanimité.

Le dernier préavis portait sur les comptes de la commune de Montilliez pour l'année 2021. Après avoir pris connaissance du rapport de la commission gestion et finances, le conseil communal a accepté les comptes à l'unanimité, donnant décharge à la Municipalité, au boursier et à la commission.

Le rapport de gestion de l'année 2021 communique la présentation des autorités, des services communaux, et reflète l'activité fournie dans les différents dicastères et associations régionales. 2021 a vu le remplacement du législatif et de l'exécutif et a été riche au niveau de la charge de travail pour l'ensemble des autorités et de l'administration.

A l'ordre du jour figurait un point de situation concernant le postulat pour le maintien d'une bonne entente entre cavaliers et habitants de nos villages. Monsieur Thierry Gay-Crosier, Municipal, a fait part du projet de sensibilisation à travers la rencontre des propriétaires des manèges en janvier et

février 2023. La Municipalité reviendra au conseil du 12 décembre 2022 avec un rapport sur la stratégie prévue, sur lequel statuera une commission ad hoc.

Monsieur Nicolas Menétrey a clôturé la séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence. La prochaine séance de conseil communal se déroulera le 3 octobre 2022 à la salle du conseil de Poliez-le-Grand.

## LE 3 OCTOBRE 2022

Lors des communications, les Municipaux ont fait un point de situation sur différents dossiers en cours, notamment l'ASET, la transformation des bureaux de l'administration communale et le PACom. De plus, un résumé de la fête marquant les 10 ans de Montilliez a été présenté

Quatre préavis municipaux figuraient à l'ordre du jour.

Le premier concernait divers crédits complémentaires au budget 2022, nécessaires au bon fonctionnement de la Commune jusqu'à la fin de l'année, notamment en raison de l'augmentation de la charge de travail liée à la nouvelle police des constructions et également au PACom. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Le deuxième préavis portait sur l'arrêté d'imposition 2023. Celui-ci a été accepté à l'unanimité, maintenant le coefficient d'impôt communal à 72.5 %.

Le troisième préavis portait sur une demande de crédit pour le changement des vélux et l'amélioration de l'isolation au bâtiment communal chemin de la Lignée 1 à Sugnens. Il a été accepté à l'unanimité par le conseil. Un préavis relatif au changement du système de chauffage de ce même bâtiment avait été accepté par le conseil le 20 juin dernier.

Le dernier préavis concernait une demande de crédit complémentaire pour la poursuite de la modification du plan d'affectation communal (PACom) et étude du règlement du plan d'affectation communal (RPACom). Le conseil l'a accepté avec une abstention.

Monsieur Nicolas Menétrey a levé la séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence. La prochaine séance de conseil communal se déroulera le 12 décembre 2022 à la salle du conseil de Poliez-le-Grand.